

Agir.

Programme du Parti socialiste Ville de Genève 2025-2030

SOLIDARITÉ. INCLUSION. DURABILITÉ.



Pour une ville
solidaire, inclusive
et durable.

Sommaire

A. Introduction	3
B. Economie et emploi	9
C. Action sociale	15
D. Culture et sport	21
E. Espace public	25
F. Transports et mobilité	29
G. Logement	33
H. Conclusion	37

A. Introduction

Un solide bilan écologique et social

Au cours de la législature qui s'achève, sous l'impulsion de la majorité de gauche et en particulier des Socialistes, Genève a poursuivi sa mue vers une société plus juste et résiliente. Nos deux magistrat·es Christina Kitsos et Sami Kanaan, à la tête respectivement du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) et du Département de la culture et de la transition numérique (DCTN), affichent d'excellents bilans.

Au sein du DCSS d'abord, Christina Kitsos a obtenu des avancées majeures dans des dossiers aussi sensibles que ceux de la **petite enfance** (augmentation du nombre de places de crèche et revalorisation salariale pour le personnel grâce à la municipalisation des structures d'accueil) et de l'**hébergement d'urgence** (500 places ouvertes à l'année grâce à un accord historique autour d'un financement intercommunal). L'adoption de la **Charte pour une alimentation durable** dans les restaurants scolaires est un autre succès remarquable puisqu'elle a permis aux repas servis dans les établissements genevois de se distinguer au niveau national, comme offre la plus durable jamais observée en Suisse.

S'agissant du vivre-ensemble, la création d'un dispositif de **correspondant·es de nuit** permettant de limiter les conflits d'usages dans l'espace public et d'assurer une veille sociale, ainsi que le renforcement des équipes de **Travailleurs et travailleuses sociales hors murs (TSHM)** sont également à souligner. Les jeunes pourront en outre bénéficier d'un soutien renforcé en matière d'**insertion socio-professionnelle**, grâce à la constitution d'un fonds *ad hoc*. Enfin, les seniors, qui sont au cœur de la politique de la longue vie développée par le DCSS, se voient proposer une offre étendue d'**activités dans les quartiers**, leur permettant de conserver autonomie et liens sociaux, et bénéficieront directement du renforcement du **Plan canicule** (mise à disposition de lieux frais, cinémas et piscines gratuites pour les plus de 65 ans).

Le bilan de Sami Kanaan à la tête du DCTN est lui aussi fourni. Outre l'inauguration des **deux institutions majeures** que sont la nouvelle Comédie de Genève et le Pavillon de la Danse et l'obtention d'un crédit d'étude pour la **rénovation du Musée d'art et d'histoire (MAH)**, cette législature aura surtout vu se déployer un véritable plan de **lutte contre le harcèlement** et

pour l'amélioration du **statut et de la rémunération** des acteurs et actrices culturelles. La précarité de ces dernières a été crûment mise en exergue pendant la crise sanitaire. Lors de cette période critique mais également par la suite, la Ville, sous l'impulsion du DCTN, a engagé des moyens substantiels pour soutenir le secteur de l'Économie culturelle et créative. De plus, grâce à l'aboutissement de l'**Accord culture** entre la Ville, les autres communes et le Canton, ce dernier est désormais tenu d'en faire davantage.

Enfin, une stratégie de **décolonisation** de l'espace public et des collections muséales (en particulier au Musée d'ethnographie de Genève (MEG)) ainsi qu'un **Programme d'action climat et environnement (PACE)** comprenant pas moins de 28 mesures concrètes dans le domaine culturel et du numérique ont également été mis sur pied et ont déjà livré leurs premiers résultats. S'agissant de ce dernier volet, la mesure s'inscrit dans le cadre du développement d'une **politique numérique** couvrant aussi bien les questions de responsabilité et d'éthique que d'inclusion ou de soutien à l'innovation et la création, en passant par une **modernisation** de l'ensemble des outils de l'administration municipale.

De son côté, le groupe socialiste au Conseil municipal, plus grand groupe du plénum et première force de l'Alternative, a joué un rôle de pilier tout au long de la législature. C'est à lui par exemple que l'on doit l'internalisation d'une partie des **nettoyeur-euses**. C'est aussi sous l'impulsion de la fraction socialiste que les associations subventionnées ont pu bénéficier, durant l'année 2024, d'une **indexation de 2%** pour faire face à l'inflation qui les touchait au même titre que les employé-es municipales et municipaux. Une première depuis plus de 10 ans ! Dans le cadre du vote des différents budgets, le groupe socialiste a également obtenu l'augmentation des subventions aux **musiques actuelles**, un soutien renforcé aux acteurs et actrices de l'**Economie Sociale et Solidaire (ESS)**, davantage de moyens pour la **jeunesse** ou encore l'augmentation des subventions aux associations actives dans le domaine social, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'**illelectronisme**.

En matière d'inclusion et d'accessibilité, l'engagement des Socialistes s'est aussi concrétisé dans la demande que l'administration utilise le **langage «FALC»** (FACile à Lire et à Comprendre) et assure un **contact humain** à l'ensemble des administré-es. Par ailleurs, la fraction a œuvré en faveur d'une **mémoire collective** plus inclusive avec la proposition acceptée d'installer dans l'espace public une plaque commémorative dénonçant le racisme et l'humiliation infligés aux personnes afro-descendantes lors de l'Exposition nationale suisse à Genève en 1896. Elle a également demandé que l'histoire sociale et ouvrière trouve sa place au sein des musées.

C'est également pour que toutes et tous soient reconnu-es en tant que citoyen-nes à part entière que le Conseil municipal a accepté, sur impulsion socialiste, de créer une **carte d'habitant-e** garantissant un accès inconditionnel à certains services municipaux. Les plus vulnérables restent ainsi au cœur du projet socialiste, comme le montre par ailleurs le renforcement de la **protection des locataires** vulnérables au sein de la Gérance immobilière municipale (GIM).

Finalement, sur le plan de l'aménagement, du lien au territoire et de la durabilité, les élu-es socialistes se sont positionné-es en faveur d'une **ville végétalisée** faisant la part belle à la **mobilité douce**. Elles et ils ont activement défendu la piétonnisation de Rive sans parking souterrain, la finalisation et sécurisation du « U » lacustre cyclable, le déploiement de livraisons en vélos-cargo ou encore la reconnaissance d'une personnalité juridique au Rhône, lui conférant des droits. C'est aussi grâce au groupe que des moyens ont pu être débloqués pour améliorer l'offre alimentaire dans les restaurants scolaires.

La liste n'est pas exhaustive et nous pourrions citer encore bien d'autres mesures au service de la population genevoise portées et défendues tant par nos deux magistrat-es au sein du Conseil administratif que par le groupe au Conseil municipal au cours de cette dernière législature. Il s'agit pourtant de ne pas nous reposer sur nos lauriers, car il reste encore beaucoup à faire pour transformer notre société et lui permettre d'affronter les **défis majeurs** qui se dressent devant nous.

2025-2030 : législature de tous les défis

La période que nous traversons est critique à bien des égards. Outre la **transition écologique** qui revêt désormais une importance vitale vu l'urgence climatique (voir la conclusion « Réaliser la transition, bâtir la Ville de demain », p.23), les **enjeux sociaux** sont immenses.

Les **crises successives** (sanitaire, économique, humanitaire, énergétique) qui ont secoué Genève au cours des 5 dernières années ont fragilisé des pans entiers de la population et ont fait naître chez les plus précaires un sentiment de **vulnérabilité intense** et une **incertitude croissante**. Un malaise et des difficultés objectives encore accentuées sous le poids de l'inflation et de l'**augmentation continue des loyers et des primes d'assurance-maladie**.

En tant que grand centre urbain, la Ville de Genève est touchée de plein fouet par **l'augmentation massive de la précarité**. Quatre ans après la pandémie, **l'aide alimentaire** continue d'y être distribuée chaque semaine à plusieurs milliers de personnes. Les inégalités sociales mais aussi **territoriales** se creusent et certains quartiers populaires menacent de devenir de véritables «poches de précarité», avec ce que cela implique en termes de sécurité et d'égalité des chances.

Alliée à l'extrême droite, la droite majoritaire aux niveaux cantonal et fédéral s'attaque directement aux plus précaires: en baissant les impôts des plus riches, elle amoindrit la qualité des services en soutien aux plus pauvres ; en faisant des cadeaux aux propriétaires, elle favorise la spéculation qui touche les loyers des locataires ; en favorisant les caisses d'assurance-maladie, elle s'attaque à la santé de toute la population.

Dans ces circonstances, la **tentation du repli identitaire** est forte. Comme ailleurs en Europe, la **droite populiste et xénophobe** progresse dangereusement et menace de nous faire perdre la majorité lors des élections municipales, à l'instar des élections cantonales de 2023 qui ont vu l'UDC, le MCG et LJS triompher dans un Grand Conseil déjà bien ancré à droite.

Les **minorités** se trouvent toujours en première ligne lorsque les populistes accèdent au pouvoir. Les personnes LGBTIQ+, les femmes, les personnes racisées ou migrantes sont menacées jusque dans leur intégrité. A travers ces attaques, ce ne sont rien de moins que nos **droits fondamentaux** à toutes et tous, en tant que membres d'une seule et même communauté, qui sont en danger.

Un constat particulièrement inquiétant est celui de l'écho que trouvent ces partis auprès de la jeunesse. Car ici aussi, les études le montrent: ce refuge dans le **confort de l'entre-soi** ne concerne plus uniquement une poignée de nostalgiques mais séduit bien au-delà et y compris parmi **les jeunes**.

Il faut dire que ces dernier-ères ont payé un **lourd tribut à la pandémie**. Privés-es de lieux de socialisation pendant de longs mois, ils et elles ont particulièrement souffert de **l'isolement social** imposé par les restrictions sanitaires. A cela s'ajoutent des difficultés croissantes à se loger et à s'insérer durablement sur le marché du travail, un avenir hypothéqué par la crise climatique et un **manque global de perspectives**. Bref, notre société a mal à sa jeunesse. Et cela se traduit brutalement en termes de **santé mentale**: d'après une étude de l'UNICEF, plus d'un tiers des 14-19 ans en Suisse présentent des symptômes

de trouble de l'anxiété et/ou de dépression et un-e jeune sur onze a déjà tenté de se suicider. Des chiffres que l'on sait encore plus alarmants chez les jeunes LGBTIQ+.

Contre cette **perte de sens et de repères**, à nous donc, Socialistes, de répondre présent·es, d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux et d'incarner **l'espoir d'un monde meilleur**. Savoir écouter, être au plus proche des besoins, sur le terrain, aux côtés de la population. C'est ainsi que nous pourrons convaincre, rassembler autour de notre projet et faire **barrage à l'extrême droite**.

Face à la double **urgence sociale et climatique**, nous devons rappeler qu'écologie et justice sociale sont inséparables et nous battre pour mettre en échec tant les politiques de division, fondées sur l'exclusion et le rejet, que la défense des privilèges de la classe bourgeoise et sa prétention à pouvoir répondre aux défis environnementaux par la seule voie de la technologie.

Pour une ville solidaire, inclusive et durable

Aux impasses dans lesquelles nous mènent les propositions de la droite, nous opposons le projet résolument optimiste d'une **ville solidaire, inclusive et durable**. Ces 3 principes cardinaux sont et ont toujours été au cœur de l'action socialiste.

Solidarité d'abord, car les Villes sont les derniers remparts contre la pauvreté. C'est à l'échelon communal, celui de la proximité, que les liens sociaux se tissent, que les réseaux d'entraide se créent et que la solidarité s'ancre institutionnellement. Ce sont les villes qui permettent de limiter, autant que possible, les effets délétères des politiques néolibérales imposées par la droite aux niveaux fédéral et cantonal – politiques qui participent directement à creuser les inégalités et appauvrir toujours davantage les moins privilégié·es d'entre nous.

Inclusion ensuite, car même à Genève, « capitale des droits humains » ouverte sur le monde, tournée vers l'Autre et riche de sa diversité, la défense des droits fondamentaux et la lutte contre toutes les formes de discrimination demeurent un combat de tous les instants. Haut lieu des politiques sociales et d'inclusion, la Ville est le socle sur lequel s'enracine la communauté. S'y sentir légitime, pris·e en considération, écouté·e et respecté·e est une condition *sine qua non*

pour que puisse naître un sentiment d'appartenance à cette communauté. L'appartenance ne va pas sans reconnaissance.

Durabilité enfin car en 2024 la lutte contre le dérèglement climatique est une urgence absolue et que c'est d'abord au niveau local que nous pouvons agir. Selon l'ONU, les villes sont responsables de près de 80% de la consommation énergétique mondiale et de plus de 60 % des émissions de gaz à effet de serre. Réaliser la transition écologique commence donc par repenser en profondeur nos manières d'habiter la ville : de s'y déplacer, de s'y nourrir, de s'y loger, de s'y divertir. Pour que la sobriété soit un choix avant d'être une contrainte, les Villes ont un rôle fondamental à jouer.

Ces 3 principes traversent l'ensemble du programme de législature 2025-2030 du PS Ville de Genève et se déclinent dans **6 domaines clés de l'action publique**: *Economie et emploi* (p.9), *Action sociale* (p.15), *Culture et sport* (p.21), *Espace public* (p.25), *Transports et mobilité* (p.29) et *Logement* (p.33).

Cette feuille de route pour les 5 années à venir est le fruit d'une réflexion collective qui s'est développée lors de 6 assemblées ouvertes à l'ensemble des membres de la section. A l'image de ce processus participatif, c'est **avec les habitantes et les habitants**, en les impliquant à tous les niveaux, que les Socialistes entendent construire la ville de demain. Une ville plus solidaire, plus inclusive et plus durable.

- **Solidarité**: pour une ville qui ne laisse personne sans ressources et qui offre à chacune et chacun les conditions d'une vie digne.
- **Inclusion**: pour une ville où chacune et chacun trouve sa place, s'épanouit librement et réalise son plein potentiel, quelles que soient ses origines et son parcours.
- **Durabilité**: pour une ville qui se développe dans le respect des limites planétaires et préserve la qualité de vie de ses habitant-es sans léser les générations futures ni préteriter les conditions de vie ailleurs sur le globe.

B. Economie et emploi

Principes et objectifs prioritaires :

- **Faciliter l'insertion, la réinsertion et la reconversion professionnelles en investissant massivement dans la formation**
- **Lutter contre toutes les formes de discriminations à l'embauche et sur le lieu de travail**
- **Développer et renforcer l'économie sociale, solidaire, durable et circulaire**
- **Encourager à la sobriété : « consommer moins, mais mieux »**
- **Promouvoir une alimentation locale, durable et accessible à toutes et tous**

Alors qu'il devrait être source d'émancipation et d'autonomie, pour un grand nombre de personnes le travail est encore synonyme d'**aliénation**. Elles sont en effet nombreuses à perdre du temps de vie dans un emploi pénible, dévalorisé et peu rémunérateur, qui ne leur permet parfois même pas de joindre les deux bouts. D'un autre côté, la situation de celles et ceux qui **perdent leur emploi** ou qui ne parviennent pas à en trouver un n'est guère plus enviable. Outre le dénuement qui les menace, elles et ils doivent affronter le jugement réprobateur que notre société productiviste porte sur celles et ceux qui ne participent pas – du moins, pas *directement* – à la croissance économique.

Pour les Socialistes, il est nécessaire de **changer de paradigme** et de renverser la logique capitaliste pour défaire les logiques de l'asservissement et replacer l'économie au service de l'humain, au sein d'un écosystème fini. Cela est non seulement souhaitable mais c'est aussi un impératif écologique: les limites planétaires, que nous avons trop longtemps feint d'ignorer, se rappellent aujourd'hui brutalement à nous. Pour tenter de contenir les ravages du dérèglement climatique, il est urgent de repenser notre système économique

à l'aune des principes de l'**Economie sociale et solidaire (ESS)**, dont un des piliers est la lucrativité limitée (voire la non-lucrativité). C'est précisément à l'échelle locale, celle de la Ville et des quartiers, que cette « recentralisation » peut prendre forme. Renforcer notre **tissu économique local** permettra en outre de gagner en résilience et nous affranchir des multinationales qui, tout en contribuant de manière importante à nos recettes fiscales, détruisent l'environnement et bafouent les droits humains.

Parallèlement, il nous faut accompagner une autre transformation radicale qui a, elle-aussi, d'ores et déjà commencé à imprimer sa marque sur le monde du travail. La **révolution numérique** en cours, qui se concrétise dans l'essor de la robotique et l'emprise grandissante des technologies numériques, opère de véritables mutations sur le **marché de l'emploi**. Les carrières sont de moins en moins linéaires, l'automatisation se répand et des filières entières sont appelées à disparaître – tandis que d'autres s'imposeront, en particulier dans le domaine du soin, de la santé, du social et de la transition écologique. Les premières victimes de cette automatisation déjà en marche seront les plus mal loties sur le marché du travail, soit en raison de leurs qualifications, soit en raison des conditions de travail précaires auxquelles elles sont déjà assujetties. Selon une étude de 2023, 85% des emplois de 2030 n'existent pas encore... Dès lors, nous devons impérativement renforcer les possibilités de **formation tout au long de la vie et la validation des acquis ainsi que promouvoir la transférabilité des compétences**, afin d'accompagner les transformations du marché de l'emploi et sécuriser les trajectoires personnelles.

La précarisation des travailleuses et travailleurs est une réalité. L'étude conduite en 2020 par l'Université de Genève sur la population en grande précarité en période de COVID-19 à Genève¹ a montré que :

- « • tant avant que pendant la crise, le secteur qui occupe le plus de personnes qui ont été touchées de plein fouet par la crise est l'économie domestique, et c'est aussi l'un des secteurs, avec l'hôtellerie/restauration, où les personnes ont le plus souvent perdu leur emploi,
- les personnes sans contrat de travail et sans permis de séjour ont été particulièrement touchées,
- le contrat de travail protège non seulement contre la perte de l'emploi, mais aussi contre la diminution de revenu. Il s'avère donc un outil particulièrement efficace pour la protection de ces publics vulnérables.

»

Il s'agit donc d'opérer un double mouvement, qui est celui de renforcer les conditions cadre de travail, tout en assurant que l'augmentation du coût de la vie soit enrayée, afin que chacune et chacun puisse vivre décemment. Il n'est pas normal qu'aujourd'hui, à l'heure des comptes excédentaires du fait des excellents résultats des fers de lance de l'économie genevoise, on voit des personnes travaillant basculer dans la précarité, ne plus arriver à joindre les deux bouts, créant toute une classe de "working poors", sans compter un appauvrissement général de classes un peu plus aisées, qui voient également leurs moyens pour faire face aux dépenses indispensables que sont le logement, la santé ou se nourrir se réduire à peau de chagrin. L'effort ne se dirige par ailleurs pas exclusivement à l'endroit des salarié-es, précaires ou pas, mais aussi vers celles et ceux qui leur apportent des opportunités professionnelles en particulier les très petites entreprises et petites entreprises, qui affrontent elles-aussi des difficultés majeures pour s'installer et rester à flot, tout en assurant des conditions de travail décentes à leurs employé-es, comme le salaire minimum, et qui n'échappent pas à l'augmentation de leurs frais de structure.

Ce faisant, nous devons repérer et combattre toutes les formes de **discrimination** qui ont cours dans le monde professionnel. Une étude menée en 2020 révélait que les Suisses d'origine étrangère doivent envoyer en moyenne 30% de candidatures en plus pour obtenir un entretien... De même, les femmes, les personnes en situation de handicap, racisées et/ou LGBTIQ+ sont encore trop souvent victimes de comportements discriminatoires sur leur lieu de travail. Avec près de 4'000 employé-es, la Ville de Genève est l'un des plus gros employeurs du canton ; elle se doit d'être **exemplaire** et proactive dans la lutte pour l'égalité de toutes et tous dans la sphère professionnelle.

[1] Bonvin, J.-M., Lovey, M., Rosenstein, E. & Kempeneers, P. (2020). La population en grande précarité en période de COVID-19 à Genève : conditions de vie et stratégies de résilience. Rapport final de l'étude sollicitée par la fondation Colis du Cœur. Genève : Université de Genève.

QUELQUES MESURES CONCRÈTES :

- 01.** Défendre auprès du Canton l'accès à la formation pour toutes et tous, pour les personnes faiblement qualifiées comme les personnes en reconversion professionnelle, et anticiper les besoins pour des métiers techniques qui seront requis dans le cadre de la transition écologique
- 02.** Renforcer l'accès à la formation de base, notamment pour les personnes non-francophones, aussi bien en français que dans l'usage du numérique, afin qu'elles puissent mieux maîtriser leur environnement professionnel comme personnel
- 03.** Travailler avec les organismes de formation professionnelle afin de développer des formations pratiques, répondant aux besoins du marché de l'emploi et assurant des débouchés directs en collaboration avec le réseau des employeur-euses partenaires au niveau genevois
- 04.** Soutenir les associations qui offrent un accompagnement individuel vers la réinsertion sociale, socioprofessionnelle et professionnelle
- 05.** Pérenniser le fonds jeunesse pour l'employabilité, visant à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans
- 06.** Développer les mesures d'insertion et les formations dites « à bas seuil » à destination des jeunes en difficulté qui ne remplissent pas l'ensemble des exigences d'une formation de base
- 07.** Développer et simplifier les prestations en ligne (e-démarches) en les rendant accessibles au plus grand nombre et en facilitant leur accès notamment aux entreprises et indépendant-es, tout en garantissant l'accessibilité des prestations hors-ligne
- 08.** Faire connaître largement le système cantonal de bourses et prêts d'études et soutenir son adaptation aux évolutions du marché de l'emploi
- 09.** Soutenir le développement d'un revenu de transition écologique à destination des personnes se réorientant professionnellement vers des activités durables
- 10.** Soutenir la mise en place d'une rente-pont plus étendue, accessible dès 57 ans aux personnes ayant épuisé leurs indemnités chômage ou n'ayant pas droit à de telles prestations

11. Défendre les Conventions collectives de travail (CCT) et leur extension
12. Revaloriser les professions consistant à « prendre soin » (« care »), notamment par le biais d'une réévaluation de la grille salariale de l'administration (en s'inspirant de ce qui a été fait dans le cadre de la réforme de la gouvernance de la petite enfance) et via l'internalisation des nettoyeur·euses
13. Encourager une meilleure représentation au sein de l'administration communale des personnes appartenant à des groupes discriminés
14. Poursuivre et renforcer la politique d'égalité menée au sein de l'administration dans le but d'offrir une meilleure conciliation entre vies professionnelle et personnelle (temps partiels, congés sabbatiques, horaires adaptés, annualisation du temps de travail, etc.)
15. Augmenter le soutien aux acteur·rices de l'ESS et plus largement aux initiatives d'échange et de partage (cafés de réparation, formation en bricolage, laboratoire de fabrication, coopérative de prêt d'outils et objets, ressourceries, « vèthèque », etc.), tout en veillant à l'accessibilité – notamment économique – des nouveaux services proposés
16. Prévoir des « pôles serviciels » au cœur de chaque nouveau quartier, afin d'amener les opportunités de mutualisation et de partage au plus proche des futur·es habitant·es
17. Soutenir et faire connaître largement les artisan·es, les commerces de proximité et les autres acteur·ices respectant les principes de l'ESS, à travers notamment le règlement de l'affichage public et des campagnes de communication à destination des habitant·es, avec un accent sur les nouveaux quartiers
18. Privilégier autant que possible les productions locales en circuit court, éthiques et respectueuses de l'environnement et promouvoir le commerce équitable dans les secteurs où la production locale n'est pas possible
19. Augmenter l'auto-production alimentaire de Genève en renforçant le soutien aux acteur·rices de l'agroécologie et en promouvant une alimentation moins carnée, notamment par le biais de la restauration publique
20. Développer les opportunités de test des produits et services de l'ESS par le biais d'offres ponctuelles (abonnements de durée limitée subventionnés, par exemple) à destination de la population, en ciblant prioritairement celles et ceux qui en sont a priori les plus éloigné·es

21. Mettre en relation et favoriser les synergies entre acteurs et actrices de l'ESS, Maisons de quartiers et organisations actives auprès de publics précaires (associations caritatives)
22. Repenser la promotion économique à l'aune du dérèglement climatique et de la transition écologique en mettant au centre – et les faisant primer sur le critère économique – la plus-value environnementale et sociale des entreprises souhaitant s'implanter à Genève
23. Lutter contre la mode éphémère (« fast fashion »), augmenter les capacités de tri et de recyclage des textiles usagés au niveau local et soutenir le développement de la filière des vêtements de seconde main
24. Promouvoir le « zéro-déchet », organiser des actions contre le gaspillage et soutenir la mise en place de dispositifs de troc, prêts, réparation, recyclage, etc., à l'instar par exemple des bibliothèques d'objets

C. Action sociale

Principes et objectifs prioritaires :

- Placer l'autonomie au centre, en visant en premier lieu le renforcement des capacités et du pouvoir d'agir
- « Prévenir plutôt que guérir » : agir en amont et développer les facteurs de protection
- Lutter contre le non-recours et pour une meilleure information sociale
- Agir sur le terrain de la santé mentale et de la protection des personnes fragilisées, notamment en analysant les facteurs de risque
- Renforcer la solidarité et les liens intergénérationnels
- Lutter contre l'exclusion sociale et toutes les formes de discrimination, en adoptant systématiquement une approche intersectionnelle

Plus que toute autre politique publique, la politique sociale de proximité est le pilier du combat socialiste pour **l'égalité et la justice sociale**. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte actuel d'augmentation de la précarité, en lien avec la crise sanitaire de 2020, l'inflation généralisée qui lui a succédé et l'envolée des loyers et primes d'assurance-maladie. Aujourd'hui, avoir un emploi n'est plus un rempart contre la pauvreté et le nombre de travailleur·euses précaires ne cesse de croître.

A ces éléments conjoncturels s'ajoutent des défis structurels, au premier rang desquels le **vieillessement de la population** et l'accroissement des besoins – sociaux, sanitaires et de soins – qui en découle. Face à cette évolution

démographique, il nous faut être proactif-ves et agir de manière ciblée pour prévenir l'isolement et la perte d'autonomie des seniors. Cela ne doit toutefois pas se faire au détriment des **jeunes**, qui ont particulièrement souffert de la pandémie et dont les besoins sont, eux aussi, en augmentation. Or si ceux des seniors sont généralement bien connus et pris en compte, les jeunes se trouvent encore trop souvent dans l'angle mort des politiques.

Les **familles** – surtout monoparentales – et les **enfants** doivent également demeurer au cœur de l'action sociale. Les importants progrès réalisés ces dernières années dans le domaine de la **petite enfance** ne doivent pas faire oublier le retard considérable de la Suisse en matière de politique familiale. Nous devons poursuivre les efforts engagés pour qu'à terme, chaque enfant ait une place en crèche. Outre l'intérêt des enfants eux-mêmes, il en va de celui des **femmes** qui continuent de porter l'essentiel de la charge parentale, avec les conséquences que cela implique en termes de carrières, d'inégalités salariales puis de rentes. Aujourd'hui encore, les femmes sont surreprésentées parmi les travailleuses pauvres.

Enfin, les personnes issues de la **migration**, et en particulier celles sans statut légal, sont très fragilisées dans le contexte actuel. Il nous faut donc là aussi renforcer notre action pour soutenir et accompagner celles et ceux qui ont quitté leur pays dans l'espoir d'un avenir meilleur en Suisse. La problématique du **non-recours aux aides et prestations sociales** se pose de manière particulièrement aiguë pour ce segment de la population, qui renonce souvent à faire valoir ses droits – quand il ne les ignore pas simplement.

Dans toutes ces dimensions, notamment la migration, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge et le handicap, l'**approche intersectionnelle** permet de porter un regard plus spécifique sur des problématiques encore plus saillantes tant les discriminations se cumulent (par exemple, les personnes migrantes LGBTIQ+ subissent encore plus de discriminations dans les procédures et foyers d'asile).

Pour stimuler les liens sociaux et resserrer les mailles du filet social, nous devons agir au plus près des besoins, avec les habitant-es. A cet égard, le très riche **tissu associatif** de notre ville est précieux. Leur expertise et leur connaissance fine des problématiques vécues au quotidien sur le terrain font des associations des relais indispensables de l'action politique, particulièrement dans le domaine social.

QUELQUES MESURES CONCRÈTES :

- 01.** Augmenter le nombre de places de crèche pour garantir un accueil de qualité à chaque enfant (dans l'intervalle, donner la priorité aux familles les plus précarisées)
- 02.** En collaboration avec le Canton et les autres communes, et en s'inspirant de ce qui existe dans le Canton de Vaud, créer un Observatoire de la précarité chargé de mesurer son incidence et d'étudier les problématiques rencontrées par les personnes touchées
- 03.** Soutenir les activités d'intégration à destination des personnes migrantes en capitalisant sur les ressources existantes (Maisons de quartiers, Travailleurs et travailleuses sociales hors murs (TSHM), Conseillers et conseillères en action communautaire, etc.)
- 04.** Faciliter l'accès aux études et à la formation pour les réfugié-es
- 05.** Augmenter les moyens à disposition de la Bibliothèque interculturelle de la Croix-Rouge, en complément du financement cantonal mais sans s'y substituer
- 06.** En collaboration avec le Canton, poursuivre le processus visant à faciliter la scolarisation et à stabiliser autant que possible les parcours des enfants de familles sans-abri
- 07.** Soutenir l'installation de casiers afin que les personnes sans-abri puissent y entreposer gratuitement leurs affaires en journée, ceci pour alléger leurs charges et éviter les pertes, vols ou confiscations
- 08.** Privilégier autant que possible l'aide financière à l'aide en nature dans les dispositifs de lutte contre la précarité
- 09.** Mener des campagnes d'information basées sur une logique de vérification des faits (« fact checking ») pour lutter contre les idées reçues et déconstruire un certain nombre de mythes sur la précarité ainsi qu'en lien avec l'immigration (mythe de l'appel d'air, de la prospérité suisse, figure stéréotypée de l'immigré, etc.)
- 10.** Lutter contre l'endettement, particulièrement chez les jeunes, en menant des actions ciblées de prévention dans le cadre scolaire et dans l'espace public, en coordination avec le Canton

11. Mener des campagnes d'information et de sensibilisation pour lutter contre le tabou entourant la santé mentale et renforcer le soutien aux associations actives dans ce domaine
12. Renforcer et augmenter les moyens dédiés à la prise en charge des adolescent·es, en particulier concernant la tranche d'âge des 12-15 ans
13. Réaliser une étude quantitative et qualitative permettant de connaître et faire connaître la portée des discriminations et du phénomène induit de « stress minoritaire » qui affecte la santé mentale des personnes appartenant à des groupes marginalisés, telles que les personnes en situation de migration forcée ou celles avec une orientation sexuelle et affective ou une identité de genre minoritaires
14. Encourager et soutenir la participation des enfants et des jeunes sur les questions qui les concernent directement, pour les initier à la pratique démocratique (par exemple en étendant les budgets participatifs au sein des écoles à d'autres structures)
15. Multiplier les actions de prévention et de sensibilisation dès le plus jeune âge, dans le cadre préscolaire, scolaire et parascolaire, afin de lutter contre le racisme, les stéréotypes de genre, les violences contre les personnes LGBTIQ+ et toute forme de violence intra-familiale. Dans ce cadre, sensibiliser le Canton à la présence dans les établissements scolaires des associations actives dans ces domaines et reconnues pour leur expertise
16. Élargir les prestations du Service de la petite enfance afin d'offrir un accompagnement social et d'agir préventivement dans le sens de la protection des enfants
17. Développer les dispositifs sanitaires – fixes ou mobiles – permettant de renforcer l'accès aux soins, avec un accent notamment sur les dépistages (à l'instar des premières consultations de santé par exemple)
18. Décentraliser les services publics et renoncer à la fermeture des guichets ou services les moins fréquentés
19. Identifier et accompagner les seniors dans leurs tâches administratives dans le but notamment de leur permettre d'obtenir des prestations sociales, en leur proposant un suivi à domicile (à l'instar du projet « Seniors Plus » dans la commune de Vernier)
20. Développer les outils nécessaires à l'automatisation des aides, en collaboration avec le Canton

21. Simplifier les démarches administratives des associations qui souhaitent obtenir un soutien
22. Favoriser les conventions de subventionnement pluriannuelles
23. Pérenniser l'indexation des subventions des associations au renchérissement
24. Soutenir la création d'espaces d'organisation et de solidarité à l'image de La Collective
25. Poursuivre la mise en place d'une véritable « politique de la longue vie » en étroite collaboration avec le Canton et l'ensemble des acteurs et actrices du système socio-sanitaire
26. Développer le Plan canicule en mobilisant notamment des infirmiers et infirmières communautaires dans les quartiers
27. Agir en faveur du droit à l'alimentation, notamment en soutenant des initiatives citoyennes participatives en ce sens (épiceries solidaires, frigos urbains, caisses alimentaires, etc.)
28. Sensibiliser la population et en particulier les enfants à l'importance d'une alimentation saine, équilibrée et durable, impliquant notamment une réduction drastique des produits d'origine animale
29. Développer les services d'écrivains publics et les permanences juridiques gratuites pour aider les habitant-es dans leurs démarches administratives
30. Renforcer les moyens octroyés au secteur parascolaire et y développer les prestations, tant quantitativement que qualitativement
31. Soutenir les projets de prévention et de réduction des risques en matière de consommation d'alcool et de stupéfiants
32. Mettre en place des formations à destination de l'ensemble du personnel de l'administration communale (et en priorité des personnes travaillant dans les ressources humaines, la santé et la police) sur les enjeux en lien avec l'inclusion, la non-discrimination, l'égalité et la diversité, tant à l'interne que dans les rapports avec la population
33. Inciter les entreprises privées à se doter de « Chartes de la diversité » et à offrir des formations dans ce domaine à leurs employé-es
34. Encourager les dépôts de plainte en cas de discrimination ou d'agressions à motifs racistes, sexistes et LGBTIQ+phobes

- 35.** Célébrer et promouvoir les dates clés de la lutte pour les droits des minorités, comme la Journée internationale des personnes d'ascendance africaine le 31 août, la Décennie du même nom, le Mois des fiertés en juin, la Grève féministe le 14 juin, la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre, etc.

D. Culture et sport

Principes et objectifs prioritaires :

- Soutenir le dynamisme et la richesse du tissu culturel et sportif genevois, encourager la relève et les projets émergents
- Défendre un accès sans entrave au sport et à la culture dans le but de permettre à chacun et chacune d'y trouver sa place, de s'y épanouir et d'y évoluer librement
- Viser un subventionnement équitable des différentes entités et institutions
- Lutter contre la précarité et pour une juste rémunération des artistes
- Lutter contre les stéréotypes de genre et renforcer la présence et la visibilité des femmes dans le sport

La pratique culturelle et sportive est à la fois vectrice d'épanouissement individuel et de **cohésion sociale**. Les espaces dédiés à la culture et au sport, et derrière eux les associations, clubs et autres fédérations qui les animent sont autant de lieux de rencontre, d'échange, de partage ; bref, des lieux où se tissent et s'étoffent les liens qui nous unissent. A cela s'ajoutent des bienfaits individuels incontestables et désormais bien connus, sur le plan de la santé tant physique que psychique. Il importe donc de garantir l'**accès de toutes et tous, sans discrimination**, au sport et à la culture.

Pour ce faire, Genève a la chance de pouvoir compter, dans ces deux domaines clés, sur un **tissu associatif** extrêmement dense. La Ville peut également s'appuyer sur des **institutions de grande renommée**, qui font sa fierté et lui assurent un rayonnement bien au-delà des frontières communales.

Ces ressources, la Ville en aura besoin, car les enjeux et les défis ne manquent pas. Malgré des efforts notables depuis plusieurs années, l'un des axes de travail les plus importants reste celui de la **rémunération des artistes** et de la lutte contre la précarité des acteurs et actrices du milieu culturel. Des recommandations sur des grilles de rémunération ayant été élaborées (par la Fédération Genevoise des Musiques de Création (FGMC) notamment), il s'agit maintenant de les appliquer avec les moyens financiers nécessaires. Si la problématique s'est jusqu'ici posée de façon moins aiguë dans le sport, en raison essentiellement d'une moindre professionnalisation, la « culture du bénévolat » qui y règne de manière plus marquée encore que dans le milieu culturel ne doit pas occulter la question toujours sensible des moyens – matériels, financiers et humains.

L'autre dimension sur laquelle il nous faut redoubler d'efforts est celle de la **lutte contre les discriminations**, qui sévissent toujours dans ces deux domaines et se traduisent *in fine* dans un accès inégal aux opportunités sportives et culturelles. Cela concerne aussi bien les acteurs et actrices que leurs publics. Or les obstacles ne sont pas toujours là où on les attend – la barrière financière, par exemple, sur laquelle les regards se sont longtemps exclusivement portés, n'est qu'un élément parmi d'autres. Dans la culture et dans le sport, comme dans tant d'autres domaines, il est nécessaire de poser la question de l'**accessibilité** de la manière la plus large possible, en examinant l'ensemble des facteurs individuels, collectifs et sociétaux déterminants ainsi que la manière dont ceux-ci peuvent interagir et, parfois, se renforcer mutuellement.

QUELQUES MESURES CONCRÈTES :

- 01.** Augmenter les subventions et défendre un engagement financier plus important du Canton, en priorisant les entités les moins dotées mais sans prêter les plus grandes institutions
- 02.** Simplifier et harmoniser les démarches administratives nécessaires à l'obtention d'un soutien
- 03.** Renforcer les liens avec les collectivités publiques du Grand Genève afin de permettre une meilleure circulation des œuvres et créations genevoises à l'échelle régionale
- 04.** Assurer la parité dans les jurys de sélection des prix et bourses octroyés par la Ville
- 05.** Développer prioritairement les dispositifs de soutien et l'aide directe à la musique de création, à la création littéraire et aux arts visuels
- 06.** Dans les arts de la scène, valoriser davantage les étapes situées en aval de la création, notamment en renforçant les aides à la diffusion et à la reprise des spectacles pour permettre des tournées plus longues
- 07.** Augmenter le nombre de lieux mis à disposition de la culture émergente, notamment dans le cadre de réaffectations de locaux ou de la construction de nouveaux quartiers
- 08.** En s'inspirant de la Ville de Bienne, prévoir une obligation d'annonce de tout espace vacant sur le territoire communal et inventorier l'ensemble des locaux vides et surfaces commerciales inexploitées pour y proposer des contrats d'usage temporaire, par exemple à destination des acteurs et actrices culturel·les
- 09.** Privilégier la création inclusive et les nouvelles créations au sein des scènes subventionnées
- 10.** Prévoir des espaces (lieux et/ou temps) spécifiquement pensés pour favoriser l'inclusion de tous les publics, à l'instar des sorties « Relax » dans le domaine culturel ou des activités en mixité choisie dans le domaine sportif

11. En partenariat avec les autres communes et le Canton, financer la réalisation d'une étude approfondie des pratiques et attentes culturelles de la population, afin d'identifier précisément les freins à la participation de certains publics mais aussi les potentiels inexploités
12. Encourager et soutenir la formation dans les métiers techniques de la culture
13. Dans le domaine des arts de la scène, conditionner l'octroi d'aides publiques à l'application d'une rémunération minimale des acteurs et actrices engagés-es sur le projet
14. Développer les dispositifs de médiation culturelle et renforcer notamment les liens entre culture et petite enfance, en multipliant les interventions et participations culturelles des jeunes enfants dans le cadre scolaire (à l'instar du dispositif « éveil culturel »)
15. Favoriser les conventions de subventionnement pluriannuelles
16. Renforcer le rôle de soutien des grandes institutions vis-à-vis des plus petites, notamment via les conventions de subventionnement (en y donnant plus de poids aux critères d'inclusion et de diversité) et la mise à disposition d'espaces de création et de production artistiques
17. Défendre les Conventions collectives de travail (CCT) et leur extension
18. Étendre le « Pass Musées » actuel à d'autres lieux culturels (théâtres, salles de spectacles, de concerts, etc.)
19. Créer une allocation sport annuelle à destination des familles et offrir un « chèque sport » à toutes les jeunes au moment de leur passage à la majorité
20. Encourager et soutenir les représentations culturelles données à voir librement et gratuitement dans l'espace public, notamment en consacrant aux arts de rue une ligne budgétaire *ad hoc*
21. Mettre en place un système de « bons bénévoles » permettant aux personnes actives dans le cadre associatif de bénéficier de tarifs avantageux lors d'événements sportifs et culturels (sur le modèle par exemple de la carte « 20ans20francs » pour les jeunes)

E. Espace public

Principes et objectifs prioritaires :

- Faciliter les rencontres et l'appropriation, par les habitant·es, de l'espace public
- Lutter contre la stigmatisation et le harcèlement, notamment sexiste et sexuel, dans l'espace public
- Lutter contre le réchauffement et adapter l'environnement urbain à la nouvelle donne climatique
- Défendre l'esthétisme et la salubrité des lieux publics, les valoriser et en prendre soin
- Prioriser les quartiers populaires dans les politiques d'aménagement

L'espace public est le lieu de la **rencontre**. C'est là que nous toutes et tous, habitantes et habitants, nous croisons, nous côtoyons, interagissons et, par là même, participons sans même en avoir conscience à construire la Ville et à lui donner corps. Mais si l'espace public est le lieu dans lequel la société s'incarne, il en est en même temps le reflet. Traversé par les mêmes tensions, les mêmes conflits, voire les mêmes lignes de fracture, il peut être synonyme d'insécurité pour certain·es.

Outre les **personnes en situation de handicap**, dont le déplacement est souvent entravé (voir chapitre « Transports et mobilité »), l'espace public est en effet trop souvent encore le lieu de la domination et de l'exclusion, hostile aux **minorités**. En raison de leur genre, de leur origine, de leur orientation sexuelle, de leur appartenance religieuse, de leur statut social, de leur âge ou encore de leur morphologie, certaines personnes s'y trouvent particulièrement exposées et peuvent y subir regards désapprobateurs, remarques

désobligeantes, injectives et **harcèlement**, parfois jusqu'à l'agression.

Cette réalité intolérable doit être dénoncée et nous devons lutter pour un **espace public plus inclusif**, dans lequel chacun et chacune puisse aller librement, sans craindre pour son intégrité ni que sa légitimité ne puisse être remise en cause. Au sein d'une ville cosmopolite comme Genève, il en va de la **cohésion sociale** et de la possibilité donnée à chacun-e de participer pleinement à la vie de la Cité.

L'**aménagement** de l'espace public doit par ailleurs être pensé à l'aune du **dérèglement climatique** et de ses conséquences, qui se font d'ores et déjà sentir. Cela implique une double exigence: celle de limiter le réchauffement et celle de s'adapter aux conditions nouvelles. Faisant cela, il s'agit de défendre la **qualité de vie** en ville et le droit de toutes et tous à un **environnement sain**.

A cet égard, la **salubrité** de ce territoire commun qui, par définition, appartient à tout le monde et donc à personne en particulier, ne doit pas être négligée. A la fois facilitateur et témoin de l'attachement des habitant-es à leur lieu de vie commune, la salubrité va de pair avec le **civisme**. Prendre soin de la ville, de notre ville, c'est prendre soin de la communauté à laquelle nous appartenons toutes et tous et, par extension, de chacun-e de ses membres.

QUELQUES MESURES CONCRÈTES :

- 01.** En étroite collaboration avec les associations de quartiers et d'habitant·es, créer de nouvelles zones piétonnes et de nouveaux espaces de rencontre aménagés avec de la végétalisation et un mobilier urbain propice à la rencontre et à la détente (bancs, tables de pique-nique, chaises longues, espaces de jeux pour enfants et familles, etc.)
- 02.** Développer les parcs de quartier en multipliant les micro-parcs décentralisés et en commençant par les quartiers les moins arborés
- 03.** Végétaliser massivement les rues, augmenter la canopée et désimperméabiliser les sols partout où cela est possible, notamment en utilisant une part de l'espace de la voirie aujourd'hui dédié au trafic motorisé (routes, parkings, etc.)
- 04.** Poursuivre l'aménagement des rives des cours d'eau et de la rade pour y créer des espaces conviviaux et de nouveaux points d'accès pour la baignade
- 05.** Lors de travaux sur la chaussée ou de création de nouveaux espaces urbains, privilégier, chaque fois que cela est possible, des revêtements clairs
- 06.** Développer les outils de médiation pour arbitrer les conflits d'usage dans l'espace public et/ou renforcer la sécurité, en particulier la nuit (chuchoteur·euses, correspondant·es de nuit, etc.)
- 07.** Soutenir et encourager la création de lieux de festivité dans les zones non résidentielles de la ville (quartier des banques, rue du Rhône, etc.)
- 08.** Développer les possibilités de participation au quotidien, sans canal formalisé (sur le modèle par exemple des rencontres « Un café avec un·e agent·e »)
- 09.** Augmenter le nombre de boîtes d'échange et coffres de jeux mis à disposition des habitant·es
- 10.** Intensifier les campagnes de sensibilisation contre les discriminations et le harcèlement de rue que subissent en particulier les femmes et les personnes LGBTIQ+ (à l'instar des campagnes « Objectif zéro sexisme dans ma ville » par exemple)

11. Réaliser puis mettre à jour et publier chaque année une étude statistique mesurant la fréquence et la portée du harcèlement sexuel et sexiste dans l'espace public (en complément des données fournies par l'application « Genève en poche »), en prenant soin d'adopter des indicateurs autorisant les comparaisons intercantionales
12. Étendre les horaires d'ouverture des Maisons de quartier afin de permettre un accueil tout public sur des plages plus larges qu'actuellement
13. Soutenir et encourager les initiatives d'habitant-es visant à (ou permettant de) végétaliser les rues, zones piétonnes et cours d'immeubles sous gérance municipale
14. Lutter contre la publicité commerciale sur le domaine public
15. Soutenir la création artistique dans l'espace public, qu'elle soit organisée ou spontanée, et dégager des espaces pour cela
16. Soutenir et développer les structures permettant la consommation de drogue dans un espace salubre et sécurisé, en particulier – mais pas uniquement – à destination des consommateurs et consommatrices de crack
17. Défendre une police municipale de proximité, à pied et non-armée, et renforcer la collaboration avec les professionnel·les de l'action sociale d'une part et avec la police cantonale d'autre part
18. Associer plus étroitement les associations de quartiers et d'habitant-es à l'élaboration des Plans localisés de quartier (PLQ) de la Ville et des grands projets de réaménagements
19. Installer de nouvelles toilettes publiques
20. Dans chaque quartier, réserver des espaces pour permettre aux jeunes de se réunir de manière spontanée et les impliquer directement dans l'identification et, le cas échéant, l'aménagement de ces lieux
21. Favoriser l'occupation positive des lieux cristallisant des conflits d'usage, en soutenant voire en initiant des projets avec et pour les habitant-es, en étroite collaboration avec les associations de quartiers (à l'instar par exemple du projet *La place des Grottes est à vous*)
22. Développer les « Lieux infinis » et autres espaces fonctionnant sur l'autogestion par les habitant-es et les usager·ères et permettant une multitude d'usages en fonction de leurs besoins
23. Poursuivre la politique de décolonisation de l'espace public en privilégiant à chaque fois la recontextualisation des œuvres coloniales

F. Transports et mobilité

Principes et objectifs prioritaires :

- Renforcer l'accessibilité du domaine public pour les personnes à mobilité réduite
- Réduire le trafic individuel motorisé, en particulier le trafic de transit dans les quartiers, ainsi que la part de l'espace public qui lui est dédié
- Viser la gratuité des transports publics, dans la limite du droit fédéral
- Soutenir le développement de la mobilité douce et de la mobilité partagée
- Sécuriser les déplacements à pied et à vélo

Pour les Socialistes, la mobilité est **un droit**. Toute personne devrait pouvoir se déplacer à sa guise sur le territoire de la ville, qu'il s'agisse pour elle de se rendre au travail ; sur son lieu de formation ; dans un centre culturel, sportif ou de loisirs ; au guichet de l'administration ou d'un service public ; dans un commerce ; à la rencontre de membres de sa famille ou d'amis ; ou plus simplement, d'aller sans autre but que celui de la promenade et de la flânerie. Offrir à toutes et tous les moyens de **se déplacer sans entraves** est essentiel pour lutter contre la précarité, l'isolement social et la perte d'autonomie.

Or, malgré des progrès importants réalisés ces dernières années, les obstacles sont encore nombreux et le déplacement dans l'espace public s'apparente encore trop souvent à un parcours du combattant.

Cela concerne notamment les **personnes en situation de handicap** (quelle que soit la nature de celui-ci), qui se heurtent quotidiennement à des infrastructures inadaptées: trottoirs trop hauts ou trop étroits, absence de rampes ou d'ascenseurs, signalétique manquante ou mal conçue, etc. En matière d'**accessibilité**, des efforts importants restent à faire.

Par ailleurs, sur la route, toutes et tous les usager-es ne sont pas égaux. Si le **libre choix du mode de transport** est garanti, en principe, par notre constitution cantonale, dans les faits cela reste souvent une chimère. Quelle liberté en effet de se déplacer à pied ou à vélo lorsque le trafic individuel motorisé occupe à lui-seul 2/3 de la voirie et que les infrastructures sécurisées manquent ? Un **rééquilibrage** du partage de l'espace public est nécessaire.

Développer les **transports collectifs** et la **mobilité active (vélo, marche)** est non seulement un impératif écologique, mais aussi le gage d'une meilleure qualité de vie en ville. Sortir le trafic motorisé de nos quartiers, c'est y faire baisser la pollution de l'air, les nuisances sonores et l'insécurité. C'est aussi faire de la place pour celles et ceux qui en ont réellement besoin : artisan-es, livreur-es, intervenant-es à domicile, et autres personnes à mobilité réduite qui ne peuvent se passer d'un véhicule motorisé. C'est, enfin, permettre un développement à la fois quantitatif et qualitatif de nos transports en commun, pour que ceux-ci gagnent en confort et en efficacité, et donc *in fine* en attractivité.

QUELQUES MESURES CONCRÈTES :

- 01.** Offrir un abonnement TPG et/ou auprès d'un service de mobilité partagée pour tout jeu de plaques d'immatriculation rendu à l'Office cantonal des véhicules (OCV)
- 02.** Subventionner l'achat d'abonnements de transports publics et de vélos (neufs ou d'occasion, musculaires ou électriques) pour les personnes à bas revenus
- 03.** Utiliser l'espace à disposition dans les parkings en mains de la gérance municipale pour offrir aux résident-es une alternative au stationnement sur la voie publique
- 04.** Profiter des chantiers et autres interventions ponctuelles sur la voirie pour revoir de manière pérenne les voies et plans de circulation, en capitalisant sur le phénomène d'évaporation du trafic
- 05.** En parallèle de projets sur le long terme, initier et soutenir des projets-pilotes localisés, à l'échelle de la rue, rapidement réalisables, et sonder la population pour obtenir des retours d'expérience du terrain
- 06.** Multiplier les dispositifs indicateurs de vitesse et les radars de bruit
- 07.** Adapter les schémas de circulation et abaisser la vitesse autorisée (généralisation du 30 km/heure) au sein des quartiers pour rediriger le trafic vers les axes structurants
- 08.** Défendre, dans les plans d'aménagement, en particulier ceux des nouveaux quartiers, le principe de la « ville du quart d'heure » et un nombre restreint de places de parc
- 09.** Utiliser le stationnement comme levier incitatif pour décourager les déplacements en voiture de celles et ceux qui n'en ont pas réellement besoin (suppression de places de parking ordinaires au profit de places réservées aux livraisons et aux personnes à mobilité réduite, augmentation massive du nombre d'épingles à vélos, etc.)
- 10.** Développer une véritable offre de mobilité partagée, ambitieuse, attractive et bon marché (flotte de vélos – y compris vélos-cargos – en libre-service, autopartage, etc.)

11. Poursuivre le développement des itinéraires cyclables et piétons actuels afin de bâtir un véritable réseau dense, continu et cohérent sur l'ensemble du territoire communal
12. Séparer les flux piétons et cyclistes et privilégier, partout où cela est possible, les voies en site propre, selon le principe « une voie = un mode de transport »
13. Développer et améliorer la signalétique, en particulier celle utile à la marche (temps de parcours indicatifs, itinéraires privilégiés, contraintes topographiques, etc.)
14. Réguler les feux de manière à réduire le temps d'attente des piétonnes et prévoir des temps de traversée plus longs, adaptés au rythme de déplacement des publics à mobilité réduite (personnes âgées, en situation de handicap, jeunes enfants, etc.)
15. Augmenter le nombre de journées lors desquelles la circulation automobile est interdite, à l'instar des « dimanches sans voitures » ou encore à l'occasion de certaines manifestations publiques (fête de la musique, *La ville est à vous*, Journées du patrimoine, etc.), et prévoir en parallèle la gratuité des transports publics ces jours-là
16. Délimiter des périmètres sécurisés interdits au trafic motorisé autour des écoles, places de jeux et autres lieux régulièrement fréquentés par des enfants
17. Mener des campagnes de sensibilisation pour rappeler le respect mutuel dû entre différentes usageres de la route
18. Organiser plusieurs fois dans l'année des événements invitant les passant-es à se mettre dans la peau d'une personne à mobilité réduite pour expérimenter les difficultés qu'elle peut rencontrer en contexte urbain (via le port de lunettes opaques, de vêtements lourds, etc.)
19. Décarboner le transport de marchandises et soutenir le développement d'une mobilité douce professionnelle par le subventionnement et/ou la mise à disposition de vélos-cargos et de « nano-hubs » (petits containers servant de point relais pour les livraisons), ou encore en incitant au remplacement des moteurs thermiques par de l'électrique (« rétrofit »)

G. Logement

Principes et objectifs prioritaires :

- **Défendre une politique sociale du logement et réaliser le droit au logement**
- **Poursuivre l'objectif « zéro sans-abri en Ville de Genève »**
- **Prévenir et empêcher dans toute la mesure du possible les expulsions**
- **Soutenir et encourager l'habitat coopératif**

« Un toit, c'est un droit » : ainsi pourrait-on résumer la position du PS dans le domaine du logement. Pour les Socialistes, il est inconcevable qu'au XXI^e siècle, dans une ville aussi prospère que Genève, des personnes n'aient d'autres solutions que de dormir dans la rue. Chacun·e devrait pouvoir bénéficier de conditions de logement dignes et ne pas craindre d'être mis·e dehors sans garantie de relogement. Pourtant, malgré son inscription dans notre Constitution, le **droit au logement** est bien fragile et encore loin d'être réalisé à Genève.

Notre canton connaît une grave **pénurie** de logements, et en particulier de logements abordables, c'est-à-dire accessibles aux personnes disposant de revenus faibles ou modestes (étudiant·es, travailleur·euses pauvres, chômeur·euses, familles monoparentales, jeunes parents, etc.). La rareté des biens sur le marché locatif et l'**augmentation continue des loyers** ont de lourdes conséquences sur la vie de milliers de personnes qui ne trouvent pas (ou plus) à se loger et doivent donc quitter Genève ou renoncer à s'y établir. Certaines partent s'installer dans le canton de Vaud ou en France voisine tout en continuant de travailler ou étudier à Genève, avec ce que cela implique en termes de déplacements et donc de pollution.

D'un autre côté, celles qui ont la chance d'avoir obtenu un bien en location n'osent souvent pas faire valoir leurs droits, par **crainte des représailles** qu'elles pourraient subir de la part du propriétaire ou de la régie – voire des autorités. Pour les personnes particulièrement vulnérables (sans-papiers, personnes démunies), cette situation peut aboutir à de véritables **dramas humains**, comme dans les cas impliquant de sinistres « marchands de sommeil ». A côté de ces cas extrêmes, le **mal-logement** touche de nombreuses familles (la **suroccupation** concerne plus de 16% des logements à Genève !) tandis que dans le même temps, des couples ou personnes seules âgé-es restent dans des **logements surdimensionnés**, faute de trouver à se reloger ailleurs à un prix inférieur ou même équivalent.

Le corollaire de cette situation sur le marché du logement est une **gentrification** progressive de la ville, en particulier dans l'hyper-centre, qui implique que les personnes les plus modestes se voient peu à peu repoussées à la périphérie. Les **discriminations** pèsent également de tout leur poids dans le système d'attribution des baux des propriétaires privés, qui peuvent se permettre de sélectionner comme bon leur semble parmi plusieurs dizaines de candidat-es pour chaque bien mis en location.

Pour lutter contre cela et rappeler que le logement n'est pas une marchandise mais un droit fondamental, une seule solution : augmenter le nombre de logements détenus par des acteurs·rices à but **non lucratif**. A cet égard, le modèle des **coopératives d'habitation**, qui permet de soustraire les logements à la logique spéculative du marché ordinaire, doit être soutenu et développé. Cela ne doit toutefois pas se faire au détriment du **parc social**, qui est le seul à l'heure actuelle à pouvoir offrir des logements véritablement accessibles aux plus précaires. Or les besoins sont là et l'offre publique est insuffisante pour y répondre. En attendant d'y parvenir, nous devons poursuivre nos efforts pour augmenter les capacités du dispositif d'**hébergement d'urgence** (env. 250 places manquent encore).

Enfin, le logement est bien sûr aussi au cœur d'un **enjeu** écologique: les bâtiments consomment de l'énergie et génèrent de la pollution (près de 30% du bilan carbone pour l'ensemble du bâti en Ville de Genève !). La **rénovation énergétique** du parc locatif de la Ville doit donc être une priorité pour les prochaines années, afin de respecter les objectifs de la Stratégie climat.

QUELQUES PROPOSITIONS CONCRÈTES :

- 01.** Augmenter massivement le nombre de terrains en mains de la Ville de Genève en menant une politique d'acquisition foncière active, notamment via la Fondation de la Ville de Genève pour le Logement Social (FVGLS) et par un usage accru du droit de préemption
- 02.** Défendre l'extension du droit de préemption aux ventes immobilières en zone ordinaire
- 03.** Augmenter le nombre de places d'accueil dans les structures d'hébergement d'urgence
- 04.** Pérenniser le financement de l'hébergement d'urgence et revendiquer un investissement plus important du Canton et des autres communes
- 05.** A moyen terme, renoncer à l'hébergement en sous-sol et fermer tous les abris PC
- 06.** Lutter contre le phénomène des « marchands de sommeil » en soutenant une politique de régularisation des personnes sans-papiers
- 07.** Faciliter les échanges d'appartements au sein du parc de la Gérance immobilière municipale (GIM) et mener une politique proactive pour identifier les rocadés potentielles
- 08.** Favoriser la mixité sociale et culturelle, en particulier dans les nouveaux quartiers
- 09.** Tenir compte de la densité et du niveau de végétalisation des quartiers dans le cadre de la formulation des préavis communaux sur les demandes de surélévation
- 10.** Encourager la construction de logements sans but lucratif, en particulier des logements sociaux et au sein de coopératives (en priorisant les premiers sur les secondes lorsqu'un arbitrage doit être fait)
- 11.** Anticiper les besoins des seniors dans l'aménagement des logements, à l'image des appartements proposés dans les immeubles pour personnes âgées (avec ou sans encadrement) afin de favoriser l'autonomie et le maintien à domicile

12. Rénover l'ensemble des bâtiments détenus par la Ville et/ou gérés par la GIM de manière à s'aligner sur les plus hauts standards énergétiques (politique d'exemplarité)
13. Augmenter le nombre d'appartements-relais, notamment ceux avec encadrement socio-éducatif individualisé, et mener une politique du « logement d'abord » (« housing first ») pour les personnes en recherche d'autonomie
14. Harmoniser les critères ainsi que les modalités de soumission des dossiers auprès de la Ville et des différentes fondations pour le logement (Gérance immobilière municipale (GIM), Fondations immobilières de droit public (FIDP), Fondation de la Ville de Genève pour le Logement Social (FVGLS))
15. Soutenir la création d'un guichet unique pour les demandes d'obtention et de renouvellement de l'allocation logement
16. Prévoir et appuyer la création d'une aide financière délivrée sous condition de ressources pour le paiement des parts sociales nécessaires à l'obtention d'un logement en coopérative
17. Dans l'attribution des logements sociaux, prioriser les familles aux besoins d'espace et d'intimité les plus marqués, soit celles avec enfants adolescents ou préadolescents
18. Développer et pérenniser l'offre de logements abordables à destination des populations pour lesquelles l'accès au logement est particulièrement difficile – étudiant-es et réfugié-es notamment. Dans cet objectif, soutenir et promouvoir des initiatives privées également, par exemple en incitant les résident-es du canton à mettre à disposition une partie de leur logement (à l'instar des campagnes « L'Université a besoin de toiTs » et « 1h par m² – un-e étudiant-e sous mon toit » de l'Unige, ou encore des programmes d'hébergement des réfugié-es chez l'habitant-e)

H. Conclusion : Réaliser la transition, bâtir la Ville de demain

Le modèle capitaliste qui réduit l'être humain à un acteur économique – *l'homo oeconomicus* – et qui a pour corollaire l'extension de la rationalité économique à l'ensemble des domaines de l'existence, touche à ses limites. Nos sociétés néolibérales sont à bout de souffle ; le système surchauffe, les ressources planétaires s'épuisent, et nous avec. À n'en pas douter, nous assistons à la disparition – lente mais inexorable – du monde tel que nous le connaissons.

Cette période charnière est porteuse à la fois d'un défi immense, celui de la lutte pour la survie des espèces et en premier lieu la nôtre, et d'une formidable opportunité, celle de voir disparaître une idéologie mortifère, qui nous condamne toutes et tous, au profit d'un autre modèle de société, basé non plus sur la mise en concurrence et la compétition mais sur **la coopération, l'entraide et le partage**.

Ces valeurs doivent s'incarner dans **tous les domaines** : de l'emploi (sous la forme de l'autogestion), au logement (avec les coopératives d'habitation), en passant par les transports (via le développement des transports collectifs et de la mobilité partagée), la fiscalité (via le renforcement de la progressivité de l'impôt et l'instauration d'un revenu universel) ou encore la technologie (grâce aux logiciels et systèmes d'exploitation libres).

Pour bâtir cette société nouvelle, il est impératif de réaliser la **transition écologique** – condition *sine qua non* à la poursuite de la vie humaine sur terre. Mais cela ne doit pas se faire de n'importe quelle façon : nous, Socialistes, avons le devoir moral et la responsabilité politique d'assurer une transition qui soit **socialement juste**, à laquelle chacun-e contribue à la hauteur de ses moyens et qui participe, à terme, à la réduction des inégalités sociales.

Contre le dogme libéral et son credo de la responsabilité individuelle, nous devons sans cesse rappeler que la transition écologique est avant tout une affaire de **choix collectifs**, qui impliquent que nous dessinions, ensemble, les contours de la société que nous souhaitons voir advenir. La lutte pour l'autonomie et contre la domination sous toutes ses formes, en faveur d'une société dans laquelle le commun et l'expérience partagée sont au centre est, depuis toujours, au cœur du **projet socialiste**. Le combat écologiste est dans l'ADN du PS.

Or si la lutte contre le dérèglement climatique et la sortie du système capitaliste doivent être menées aux plus hauts niveaux, nous avons le pouvoir, dans les villes, d'agir localement et de faire la différence. Cela passe par la **rénovation thermique** de l'ensemble des bâtiments, publics comme privés, la promotion des énergies renouvelables et l'abandon progressif des énergies fossiles, la **végétalisation** de notre alimentation comme de nos rues, le développement massif de la **mobilité douce et partagée**, ou encore le soutien à la **mutualisation** en matière de biens et services.

Le mouvement est en marche et la Ville de Genève, qui se doit d'être **exemplaire**, a fait beaucoup ces dernières années, sous l'impulsion notamment de nos magistrat-es socialistes – rappelons ici par exemple la rénovation des grandes institutions culturelles comme le MAH ou encore l'adaptation des repas dans les cantines scolaires, des actions s'inscrivant toutes deux dans le cadre de la « Stratégie climat » dont s'est dotée la Ville.

Mais il reste encore tant à faire. Pour mener à bien cette immense bataille contre le dérèglement climatique et ses effets, lutte aussi difficile qu'indispensable, et surtout pour le faire dans le souci constant d'aller vers une **société plus juste, plus solidaire et plus inclusive**, nous devons impérativement poursuivre et intensifier nos efforts au cours de la prochaine législature.

**Donnons-nous
les moyens
de le faire ;
votons
et faisons
voter PS !**

Agir.



2025.PS-GENEVE.CH